



IMO-OMI

**CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**



UNEP-PNUE

PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE



ATELIER REGIONAL SUR LES LIEUX DE REFUGE

Barcelone, Espagne, 28 - 30 Novembre 2006

RAPPORT



Coopération Euromed sur la sécurité et la prévention de la pollution par les navires
SAFEMED (MED 2005/109-573)

INTRODUCTION

1. L'Atelier de travail régional sur les lieux de refuge (ci-après "l'Atelier") s'est tenu au Musée de la marine de Barcelone (Espagne) du mardi 28 au jeudi 30 novembre 2006. L'Atelier a été organisé par le Centre régional méditerranéen pour l'intervention d'urgence contre la pollution marine accidentelle (REMPEC) dans le cadre du Projet régional MEDA "Coopération euroméditerranéenne sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution par des navires – SAFEMED" (MED 2005/109-573) financé par la Communauté européenne (ci-après "Projet SAFEMED"), et conformément au programme d'activités du REMPEC approuvé par la 14^{ème} Réunion ordinaire des Parties contractantes.

2. L'Atelier de travail relevait de la Tâche 3.3 O (Identification de procédures appropriées pour faciliter la désignation de lieux de refuge) de l'Activité 3 (Protection du milieu marin) du Projet SAFEMED mis en œuvre par le REMPEC. Cependant, compte tenu des activités du Centre en matière de prévention, de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution marine par les navires, la participation à cet Atelier de travail a été élargie à d'autres Etats côtiers de la Méditerranée, qui sont Parties contractantes à la Convention de Barcelone mais qui ne bénéficient pas du Projet SAFEMED.

3. L'organisation de l'Atelier a été financée en partie sur les fonds du Projet SAFEMED et en partie sur le budget du Fonds d'affectation spéciale (MTF) du REMPEC. La participation de deux représentants des pays bénéficiaires du Projet SAFEMED (Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie et Turquie) a été prise en charge par le Projet SAFEMED tandis que la participation de deux représentants des autres États côtiers méditerranéens (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Chypre, France, Grèce, Libye, Italie, Monaco, Malte, Monténégro et Slovénie) a été financée par le budget MTF.

4. L'Atelier de travail s'est fixé plusieurs objectifs, à savoir : permettre aux participants de se familiariser avec les questions de désignation et de planification de lieux de refuge pour les navires qui ont besoin d'assistance ; débattre des approches et meilleures pratiques aidant à identifier et planifier des lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance; fournir les connaissances et les informations utiles susceptibles de faciliter la prise de décision lors de la planification et de la désignation de lieux de refuge ; et examiner les procédures et lignes directrices pertinentes dont pourraient se servir les États côtiers méditerranéens pour faciliter la prise de décision lors de la désignation de lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance, conformément aux Résolutions A.949(23) et A.950(23) de l'Assemblée de l'OMI.

5. L'Atelier de travail était destiné aux hauts fonctionnaires, relevant des autorités nationales chargées de la prévention et de la lutte contre la pollution et qui interviennent dans la planification nationale de l'intervention d'urgence contre les accidents de pollution, ainsi qu'aux chefs des capitaineries des ports et d'autres hauts cadres techniques intervenant dans la surveillance du trafic maritime.

6. Les points focaux nationaux du Projet SAFEMED et les Correspondants « Prévention » du REMPEC ont été invités à nommer des participants à cet Atelier de travail. A l'instar de ce qui se fait habituellement lors d'activités organisées par le REMPEC, la participation d'observateurs représentant les industries pétrolières, chimiques et maritimes nationales et de sauvetage a été encouragée et tous les points focaux nationaux du Projet SAFEMED et les Correspondants du REMPEC ont été invités à inclure, dans la mesure du possible, des représentants de ces industries dans leurs délégations respectives.

7. Ont participé à l'Atelier de travail des délégations des pays suivants:

ALBANIE	LIBAN
ALGÉRIE	JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE
BOSNIE & HERZÉGOVINE	MALTE
CROATIE	MONTENEGRO
CHYPRE	MAROC
EGYPTE	SLOVENIE
FRANCE	ESPAGNE
GRECE	TUNISIE
ISRAËL	TURQUIE
ITALIE	

8. Les délégations croate, espagnole et marocaine avaient en leur sein des membres dont la participation à l'Atelier de travail n'était prise en charge ni par le Projet SAFEMED ni par le REMPEC. Au total, 52 participants, venant de 19 États côtiers méditerranéens, huit de ces pays bénéficiant du Projet SAFEMED, ont pris part à cet Atelier. La liste complète des participants est fournie à l'**ANNEXE I** du présent rapport.

ORGANISATION

9. L'organisation, la préparation et la tenue de l'Atelier de travail étaient assurées intégralement par le REMPEC. Cependant, les Autorités espagnoles ont aidé et collaboré avec le REMPEC dans l'organisation de cet Atelier.

10. Les tâches du REMPEC comportaient entre autres:

- la préparation du programme de l'Atelier de travail;
- l'identification, la sélection et l'invitation d'intervenants externes;
- la mise à disposition de l'Atelier de son propre coordinateur et animateur ainsi que des conférenciers;
- l'invitation des participants;
- l'organisation des déplacements et de l'hébergement des participants et des conférenciers;
- la prise en charge des arrangements pour le déjeuner les 1^{er} et 2^{ème} Jours de l'Atelier de travail, pour l'ensemble des participants, conférenciers et personnel du secrétariat;
- la compilation d'un jeu de documents contenant toutes les informations pertinentes sur l'Atelier de travail ainsi qu'un CD contenant tous les exposés livrés aux participants ainsi que d'autres documents dont les 'Lignes directrices et procédures' préparées par le Consultant et une Fiche d'évaluation;
- le service d'interprétation simultanée anglais<>français;
- la location du matériel d'interprétation;
- le transfert des participants et des conférenciers de l'aéroport vers l'hôtel à l'arrivée et au départ;

11. Les autorités espagnoles s'étaient chargées de:

- sélectionner et louer le lieu de la tenue de l'Atelier de travail;
- aider à l'identification d'un hôtel pour l'hébergement;
- aider à identifier des interprètes;
- aider à sélectionner un transporteur local;
- fournir un service de secrétariat lors de l'Atelier;
- fournir un service d'interprétation anglais <> français <> espagnol;
- organiser une visite au Musée de la marine;

12. M. Frédéric Hébert, Directeur du REMPEC, a assuré l'animation des travaux, alors que le Capitaine Joseph Zerafa, Administrateur du Projet SAFEMED (Sécurité maritime), a assuré la coordination de l'Atelier de travail et veillait à son bon déroulement. Le Capitaine Joseph Zerafa a été aidé en cela par M. Jonathan Pace, Administrateur de programme (prévention) du REMPEC, M. Souhaïel Ben Mosbah, Administrateur du Projet SAFEMED (administration et finances) et par M. André Sammut, Assistant administratif du Projet SAFEMED.

13. Les langues de travail de l'atelier étaient l'anglais, le français et l'espagnol. Tous les exposés et interventions ont été traduits simultanément dans ces trois langues. Les Autorités espagnoles ont organisé et pris en charge les frais de l'interprétation vers l'espagnol.

14. Les participants à l'atelier de travail ont tous reçu une serviette contenant des documents utiles ainsi qu'un CD-Rom contenant tous les exposés. Les exposés ont été distribués dans les langues de rédaction car, par manque de temps, on n'a pu les faire traduire.

15. L'atelier de travail s'est déroulé au Musée de la marine de Barcelone (Espagne). Tous les participants, y compris les conférenciers et le personnel du REMPEC, ont été logés à l'hôtel HUSA Barcelone Mar à Barcelone. Le transport local a été organisé par le REMPEC pour acheminer participants, conférenciers et personnel du Centre de l'hôtel au Musée de la marine et retour pendant la durée de l'Atelier.

16. Les travaux étaient organisés comme suit : de 9h00 à 17h00 (1^{ère} et 2^{ème} Journées) et de 9h00 à 12h45 (3^{ème} Journée). Les pauses déjeuner ont eu lieu de 12h30 à 14h00.

17. L'atelier de travail a été ouvert le mardi 28 novembre 2006 par M. Frédéric Hébert, Directeur du REMPEC qui a souhaité la bienvenue aux participants et prononcé une allocution liminaire. M. Hébert a fait part de sa satisfaction quant à la réaction positive que les participants avaient réservé à cet Atelier de travail, confirmant ainsi l'intérêt affiché à l'endroit de la question des 'Lieux de refuge'. Le directeur du REMPEC a, ensuite, mis en exergue l'importance de la problématique des 'Lieux de refuge' et l'intérêt dont elle est l'objet dans les forums internationaux et dans de nombreux pays, notamment les Etats membres de l'Union européenne qui ont eu à se conformer aux obligations de l'Union sur la question des lieux de refuge. M. Hébert a ensuite expliqué que le sujet des lieux de refuge était lié à la prévention de la pollution, ce qui expliquait pourquoi cet Atelier de travail était organisé dans le cadre du programme d'activités du REMPEC. Poursuivant, M. Hébert a exposé le travail réalisé par M. Detlef Nielsen, le consultant du REMPEC, portant sur la préparation de procédures et de lignes directrices dont les États côtiers de la Méditerranée pourraient se servir pour faciliter leurs processus de prise de décision à l'effet de désigner des lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance; ces documents ont fait l'objet d'un débat de fond lors de l'Atelier de travail. M. Hébert a rappelé aux participants que ces Lignes directrices et procédures avaient été postées sur le site Internet du Centre qu'il dirige depuis quelques semaines et qu'une copie imprimée avait été mise dans les serviettes distribuées aux participants, invitant ces derniers à participer pleinement et effectivement aux échanges prévus pour le jeudi 30 novembre, dernier jour de l'Atelier de travail. Terminant son intervention, M. Hébert a remercié les Autorités espagnoles pour leur assistance et leur coopération dans l'organisation de l'Atelier de travail ainsi que les conférenciers qui allaient présenter des exposés tout au long des trois journées de l'Atelier.

18. M. Felipe Martinez Martinez, Directeur général de la Marine marchande espagnole, a prononcé une allocution d'ouverture. M. Martinez Martinez a souhaité la bienvenue à tous les participants, ainsi qu'aux conférenciers et aux membres du personnel du REMPEC, au Musée de la marine et à la ville de Barcelone leur souhaitant un excellent séjour dans cette ville et un Atelier de travail réussi et fructueux. Il a ensuite déclaré que l'Espagne accordait un grand intérêt à la question des 'Lieux de refuge' et qu'en sa qualité d'Etat membre de l'Union européenne, son pays devait se conformer aux règles européennes régissant ce sujet. Il a rappelé aux participants que les efforts que l'Espagne a déployés sur la question allaient être traités dans le détail dans l'exposé que son Adjoint, M. Luis Melguizo Gutierrez, allait livrer. M. Martinez Martinez a achevé son intervention en remerciant le REMPEC pour sa coopération à l'organisation de l'Atelier de travail.

19 L'atelier a été clôturé le jeudi 30 novembre 2006. M. Hébert, qui a animé de l'Atelier, a remercié les conférenciers pour leurs contributions et leurs excellents exposés, notamment M. Urban Hallberg de la Commission européenne qui a, non seulement présenté son exposé et celui de M. James Wood de l'Agence européenne de la sécurité maritime (AESM), mais également accepté d'animer la séance de débats sur les « Lignes directrices et les procédures » qui ont eu lieu juste avant la clôture de l'Atelier de travail. M. Hébert a également remercié les participants pour leur intérêt et leur participation. En sa qualité de directeur du REMPEC, M. Hébert a réitéré ses remerciements aux Autorités espagnoles pour l'assistance et la coopération qu'elles ont apportées à la bonne organisation de l'atelier de travail.

20. Immédiatement après la conclusion de l'atelier de travail, les autorités espagnoles ont organisé une brève cérémonie pour commémorer le 30^{ème} Anniversaire de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, qui a été adoptée à Barcelone le 16 février 1976 par la Conférence des Plénipotentiaires des États côtiers de la Méditerranée sur la protection de la mer Méditerranée. M. Paul Mifsud, Coordinateur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), M. Frédéric Hébert, Directeur du REMPEC, et de nombreux autres représentants d'autorités nationales et locales espagnoles ont assisté à la commémoration qui a été suivie d'une réception offerte par les Autorités espagnoles.

PROGRAMME

21. Le programme de travail de l'Atelier, reproduit à l'**ANNEXE II**, a été préparé en gardant à l'esprit les objectifs de l'Atelier de travail, comme indiqué au paragraphe 4 ci-dessus, et se décline en cinq axes principaux.

22. Le premier axe (1^{ère} Journée) a porté sur le Projet SAFEMED, avec un accent particulier mis sur les tâches correspondant à la question au sujet des lieux de refuge et aux aspects juridiques. Des exposés ont été présentés par des représentants de la Commission européenne (CE), de l'Organisation maritime internationale (OMI), de l'Agence européenne de la sécurité maritime (AESM) ainsi que par M. Detlef Nielsen (Consultant).

23. Le second axe du programme (matinée de la 2^{ème} Journée) a été consacré aux expériences des Etats membres de l'Union européenne et comment ces États appliquaient les règles de l'Union en matière de lieux de refuge ; des exposés ont été faits par les représentants de Chypre, d'Espagne, de France et du Royaume-Uni.

24. Le troisième axe du programme (après-midi de la 2^{ème} Journée) a porté sur l'aspect opérationnel. Des exposés ont été présentés par l'*International Salvage Union* (ISU) et SASEMAR, l'Agence espagnole de sécurité maritime.

25. Le quatrième axe du programme (Matinée (1^{ème} partie) de la 3^{ème} Journée) a été consacré à la question de la responsabilité et de l'indemnisation; un représentant du FIPOL a fait un exposé.

26. Le cinquième et dernier axe du programme (Matinée (2^{ème} partie) de la 3^{ème} Journée de l'Atelier de travail) a porté sur le travail réalisé par le Consultant du REMPEC, en l'occurrence 'les Lignes directrices et procédures' que celui-ci a présentées, suivi d'un débat général sur le thème.

27. Chaque exposé était suivi de questions et d'observations des participants. Les questions posées aux conférenciers reflétaient l'intérêt élevé que les participants portaient à la problématique des lieux de refuge.

28. Le programme de l'atelier de travail a vu l'intervention de 11 conférenciers, à savoir : le Capitaine Joseph Zerafa, Administrateur du Projet SAFEMED (Sécurité maritime) REMPEC; M. Urban Hallberg, DG-TREN de la Commission européenne (CE); le Capitaine Gurpreet Singhota, de l'Organisation maritime internationale (OMI); M. Detlef Nielsen, Expert et Consultant temporaire du REMPEC; M. Ioannis Efstratiou, du Département de la marine marchande (Chypre); M. Michel Babkine, Secrétaire général de la Mer (France); M. Luis Melguizo Gutierrez, de la Direction générale de la marine marchande (Espagne); M. Robin Middleton, Représentant le Secrétariat d'Etat (SOSREP) du Royaume-Uni; M. Mike Lacey, Secrétaire général, *International Salvage Union* (ISU); M. Jesus M. Uribe Echaburu, SASEMAR (Espagne); et M. Måns Jacobsson du Fonds international d'indemnisation des pollutions pétrolières (FIPOL). M. James Wood, de l'Agence européenne de la sécurité maritime (AESM), n'étant pas en mesure de prendre part à l'Atelier de travail, a confié la présentation de son exposé à M. Urban Hallberg, DG-TREN, Commission européenne (CE). La liste complète des intervenants est fournie à l'**ANNEXE III** de ce rapport.

1^{ère} JOURNEE (mardi 28 novembre 2006)

29. Suite à l'allocution d'ouverture de M. Frédéric Hébert, directeur du REMPEC, et à l'intervention de M. Felipe Martinez Martinez, directeur général de la Marine marchande espagnole, M. Jonathan Pace, Administrateur de programme (Prévention) au REMPEC, a présenté aux participants les objectifs assignés à l'Atelier de travail ainsi que le programme des travaux. Il a également fourni aux participants des informations à caractère pratique et logistique.

30. Le Capitaine Joseph Zerafa (REMPEC), a entamé le programme de la 1^{ère} Journée par un exposé sur le Projet SAFEMED. L'orateur a commencé par dresser un tableau global du Projet SAFEMED, retraçant sa genèse, son financement, les pays bénéficiaires et sa mise en œuvre. Il a ensuite expliqué la structure du Projet, en mettant l'accent sur l'activité et les tâches correspondant au thème des lieux de refuge.

31. M. Urban Hallberg, un expert suédois actuellement détaché à la Direction générale 'Energie et transport' (DG TREN), Unité des politiques de transport et de la sécurité maritime, Commission européenne (CE), a ensuite présenté son exposé sur les 'Lieux de refuge – le cadre réglementaire de l'UE'. M. Hallberg a évoqué la Directive 2002/59/CE relative à la surveillance du trafic maritime, ses origines remontant au Paquet Erika-II et fait une explication détaillée des dispositions pertinentes de la directive relative aux lieux de refuge. M. Hallberg a également parlé du 3^{ème} Paquet de sécurité maritime de l'UE et les modifications qui ont ensuite été proposées à cette directive.

32. Le Capitaine Gurpreet Singhota, haut cadre technique, Section de la sécurité opérationnelle à la Division de la sécurité maritime de l'Organisation maritime internationale (OMI), a ouvert la séance d'après-midi avec son exposé intitulé « Lieux de refuge – l'approche de l'OMI ». L'orateur a donné aux participants des informations de base sur le sujet, décrivant comment les États membres de l'OMI ont convenu d'élaborer des 'Lignes directrices' plutôt qu'une Convention de l'OMI sur les lieux de refuge. Le Capitaine Singhota a également abordé la structure et les contenus de deux Résolutions de l'Organisation, à savoir les Résolutions A.949(23) et 950(23).

33. L'exposé suivant a été présenté par M. Detlef Nielsen, un Consultant indépendant et expert recruté par le REMPEC sur un contrat de courte durée pour formuler des 'Lignes directrices et des procédures' que les États côtiers de la Méditerranée pourraient utiliser pour désigner des lieux de refuge. L'exposé de M. Nielsen intitulé 'L'octroi de lieu de refuge aux navires en détresse: une coutume ancienne' traitait principalement du droit coutumier et du fait que depuis les temps anciens il était de coutume d'accorder refuge aux navires en difficulté, et que l'octroi du refuge est distinct du droit de bénéficier de l'assistance et du droit de passage inoffensif. L'orateur a illustré son propos par des exemples de pratiques anciennes en la matière. M. Nielsen est ensuite passé au cadre juridique international actuel dans lequel s'inscrit la problématique des lieux de refuge y compris au niveau de l'Union européenne. L'intervenant a terminé son exposé en traçant la « direction future ».

34. Le dernier exposé de la 1^{ère} Journée a été présenté par M. Urban Hallberg, DG TREN, CE, intervenant au nom de M. James Wood de l'Agence européenne de la sécurité maritime (AESM), qui ne pouvait prendre part à l'Atelier de travail. M. Hallberg a présenté l'exposé de l'AESM intitulé « Evaluation des plans nationaux d'urgence », fournissant des informations qui ont ensuite conduit à « l' Evaluation des procédures opérationnelles des États membres » et livrant les résultats de cet exercice d'évaluation. M. Hallberg a conclu en discutant le processus global d'évaluation et les besoins à venir.

2^{ème} Journée (mercredi 29 novembre 2006)

35. Après avoir fourni quelques informations pratiques importantes, M. Hébert, a expliqué brièvement le contenu de la 2^{ème} Journée de l'atelier de travail.

36. La séance de la matinée a commencé par un exposé sur le Plan national d'urgence de Chypre présenté par M. Ioannis Efstratiou, Inspecteur « A » chargé des questions de pollution pétrolière au Département de la marine marchande chypriote. M. Efstratiou a présenté la Directive européenne 2002/59/CE et sa transposition dans la législation nationale de son pays. Le conférencier a ensuite expliqué en détail la structure du Plan national d'urgence de Chypre, y compris le traitement de l'intervention initiale, la méthode d'évaluation, et la sélection d'un lieu de refuge sur les deux que Chypre a identifiés.

37. Le second exposé a été présenté par M. Michel Babkine du Secrétariat général de la Mer (France). Intitulant son exposé "Application par la France des procédures d'octroi de l'accès aux lieux de refuge pour les navires en détresse", M. Babkine a expliqué en détails les procédures adoptées par la France, y compris les objectifs, le mécanisme intégré, la valeur ajoutée de la mise en place de telles procédures, les différents éléments constituant ces procédures, le processus de prise de décision et la mise en œuvre des procédures.

38. Après la pause-café, M. Luis Melguizo Gutierrez, de la Direction générale de la marine marchande espagnole, a livré son exposé sur le thème des "Plans pour lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance". L'orateur a commencé par un tour d'horizon du sujet, invoquant notamment la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), l'Organisation maritime internationale (OMI) et l'Union européenne (UE). M. Melguizo Gutierrez a ensuite expliqué comment la Directive 2002/59/CE de l'UE a été transposée dans la législation nationale espagnole. Il a également détaillé comment les Autorités espagnoles utilisaient des bases de données, des programmes informatiques et des simulateurs complexes et sophistiqués pour saisir et analyser toutes les informations disponibles sur tous les lieux de refuge autour des côtes espagnoles. Le conférencier a insisté sur l'importance d'un tel outil pour décider quel lieu de refuge à affecter à un navire en détresse, selon le cas de figure.

39. Le dernier exposé de la séance de la matinée a été présenté par M. Robin Middleton, Représentant du Secrétariat d'Etat du Royaume-Uni (SOSREP). Intervenant sur le thème du « Système de lieux de refuge du Royaume-Uni », M. Middleton a fourni un compte rendu détaillé du système appliqué dans son pays et son contexte, à savoir le Rapport Lord Donaldson. L'orateur a ensuite expliqué ses missions et prérogatives en tant que SOSREP et le mode de fonctionnement du système. M. Middleton a également parlé du Plan national d'urgence du Royaume-Uni, sa structure, les outils à sa disposition, y compris les bases de données de toutes les zones de lieux de refuge.

40. La séance de l'après-midi a été entamée par M. Mike Lacey, Secrétaire général de l'*International Salvage Union* (ISU), qui est intervenu sur la "Perspective des équipes de secours sur les lieux de refuge". M. Lacey a commencé par décrire l'organisme qu'il représente, ses membres, objectifs et rôles dans les forums internationaux avant de livrer des données statistiques sur des accidents et des actions de sauvetage dans le passé. Il a ensuite expliqué le mode d'intervention des équipes de sauvetage et leur collaboration avec divers autres acteurs y compris les pouvoirs publics. M. Lacey a également relevé les différences entre structures de sauvetage dans différents pays. En conclusion, il a parlé des « Lignes directrices pour la gestion des catastrophes » et de la contribution que l'ISU a apportée à l'OMI lors de l'élaboration de ces lignes directrices, ainsi que de la question de la pénalisation des sauveteurs et des aspects financiers.

41. Le dernier exposé de la 2^{ème} Journée a été présenté par M. Jesus Maria Uribe Echaburu, Directeur des opérations à la SASEMAR, l'Agence espagnole de sécurité maritime. Intitulant son exposé "Lieux de refuge: aspects opérationnels", M. Uribe Echaburu a présenté la SASEMAR, ses origines et sa structure au sein de la Direction de la marine marchande espagnole. En raison de la longueur des côtes, aussi bien méditerranéennes qu'atlantiques dont est dotée l'Espagne, l'orateur a expliqué que la SASEMAR avait besoin d'un matériel spécial et conséquent y compris des navires remorqueurs (ETV), des hélicoptères, des aéronefs à voilure fixe et d'autres moyens et, surtout, un personnel bien formé et totalement dévoué à sa mission.

3^{ème} Journée (jeudi 30 novembre 2006)

42. M. Hébert, a présenté le programme de la 3^{ème} Journée. Il a expliqué aux participants toute l'importance que revêt l'exposé de M. Nielsen au regard de sa mission de consultant et les débats qui allaient suivre. M. Hébert a encouragé les participants à contribuer pleinement aux débats.

43. Le premier exposé de la journée a été livré par M. Måns Jacobsson, ancien directeur sortant du FIPOL. Intervenant sur la question du "Régime international de responsabilité et d'indemnisation pour les dommages de pollution par des hydrocarbures: implications possible sur les des lieux de refuge", M. Jacobsson a commencé par expliquer la genèse et les fonctions des Fonds IOPC avant de décrire les « trois Fonds » à savoir le Fonds de 1971 le Fonds de 1992 et le Fonds complémentaire. Il a ensuite abordé les principaux éléments des Conventions de 1992, le financement du Fonds de 1992 puis a illustré ses propos par des exemples de règlement de demandes d'indemnisation. M. Jacobsson a fait référence au travail réalisé par l'Organisation maritime internationale (OMI), citant les Conventions pertinentes avant de les analyser dans le contexte de leur applicabilité aux 'lieux de refuge'.

44. Le second conférencier de la séance de la matinée était M. Detlef Nielsen, Consultant indépendant engagé par le REMPEC comme expert pour mener à bien la Tâche 3.3 O, action (a) du Projet SAFEMED, portant sur l'élaboration de Lignes directrices et de procédures pour faciliter la prise de décision lors de la désignation de lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance, conformément aux Résolutions A.949 (23) et A.950 (23) de l'Assemblée de l'OMI. M. Nielsen a commencé par présenter dans le détail son travail, sur des « Lignes directrices pour la mise au point d'un Service d'assistance maritime (SAM) et définition de son rôle et de ses missions »; « Proposition d'un mécanisme d'échange d'informations pour statuer sur des demandes d'octroi de l'accès à des lieux de refuge »; « Procédures d'évaluation d'un lieu de refuge »; « Evaluation au cas par cas de demandes d'accès à des lieux de refuge »; « Lignes directrices sur le processus de prise de décision pour l'octroi de l'accès aux lieux de refuge pour des navires ayant besoin d'assistance »; et « Procédure de mise au point d'un plan d'intervention d'urgence destiné à être utilisé lors du traitement de demandes d'accès à des lieux de refuge ».

45. Après la pause-café, M. Urban Hallberg, de la Commission européenne, qui avait accepté d'animer cette séance l'atelier de travail, a invité les participants à débattre de la question des Lignes directrices et procédures que M. Nielsen venait juste de présenter. Pendant les 90 minutes consacrées aux débats, [de nombreuses] 20 interventions ont été enregistrées de la salle. Ces interventions ont porté, entre autres, sur la nécessité d'apporter quelques modifications au projet de Lignes directrices et procédures préparé par M. Nielsen. Ces suggestions de modifications ont été discutées et notées et le Consultant a promis d'en tenir compte lors de la finalisation de l'étude. Cette importante séance s'est terminée à 12h45 avec quelques propos finaux faits par l'animateur, M. Hallberg, qui a remercié tous les participants pour leurs contributions et le REMPEC pour lui avoir offert l'occasion de présider la séance.

46. M. Hébert, a rappelé aux participants qu'il était important qu'ils donnent leur impressions sur l'Atelier de travail. A cet égard, M. Hébert les a invités à remplir la « Fiche d'évaluation » qui se trouvait dans les serviettes à documents et de la remettre au Secrétariat.

47. M. Hébert, DI a clôturé l'Atelier à 13h00 (cf. paragraphe 19 plus haut).

ÉVALUATION DE L'ATELIER DE TRAVAIL

48. A la fin de l'atelier de travail, les participants ont été invités à remplir la Fiche d'évaluation préparée par le REMPEC par leur permettre de faire des suggestions susceptibles de servir aux activités futures du Centre.

49. La Fiche d'évaluation, reproduite à l'**ANNEXE IV**, était anonyme afin de permettre aux participants de fournir une évaluation objective et libre de l'atelier de travail.

50. Sur les 52 participants, 33 (63%) ont rempli leurs Fiches d'évaluation. On trouvera à l'**ANNEXE V** un résumé des réponses recueillies.

51. La majorité des participants qui ont retourné leurs fiches d'évaluation (73%) ont confirmé que l'Atelier de travail avait répondu à leurs attentes tandis que 27% ont déclaré que cette formation a vait dépassé leurs attentes. Tous ceux qui ont rempli leur fiches ont qualifié les contenus des exposés de 'Très utiles' (58%); 'Utiles' (24%) et 'Assez utiles' (18%).

52. L'ensemble des participants qui ont répondu au questionnaire ont déclaré que l'Atelier leur a permis d'acquérir de nouveaux savoirs, la majorité (61%) indiquant même avoir « beaucoup appris ». Tous ceux qui ont répondu ont estimé que ces nouvelles connaissances allaient les aider dans leur travail lors qu'une bonne majorité de ceux-ci (61%) déclare que ces nouvelles connaissances allaient beaucoup les aider.

53. La plupart des participants qui ont rempli leurs fiches d'évaluation (88%) ont fait part de leur satisfaction quant à la durée des exposés ; 9% ont déclaré que les exposés "n'étaient pas suffisamment longs" et 3% pensant plutôt le contraire. Tous les participants qui ont répondu (100%) s'étaient déclarés satisfaits du temps accordé aux questions.

54. Sur le point intitulé "autres questions que l'atelier de travail aurait dû traiter ", 18 observations écrites ont été enregistrées. Certains ont cité l'inclusion des points de vue des armateurs et des capitaines de navires, la coopération entre États voisins et davantage d'études de cas d'autres administrations. Certaines observations se bornaient à déclarer que les participants étaient satisfaits sans autre commentaire.

55. La quasi-totalité (97%) de ceux qui ont rempli la Fiche d'évaluation estimaient que c'était une bonne chose pour eux de pouvoir rencontrer d'autres personnes du bassin méditerranéen.

56. Quant à l'évaluation globale de l'atelier de travail, tous ceux qui ont répondu s'étaient déclarés satisfaits, 64% d'entre eux ont même dit qu'ils étaient "Très satisfaits". Quant aux observations écrites recueillies (18 au total), la majorité de ces observations comportaient des remerciements pour la tenue de l'atelier et notamment au REMPEC pour l'organisation. Les conférenciers ont également été remerciés. Certains participants ont recommandé l'organisation d'ateliers similaires et fait des suggestions quant au rôle que le REMPEC pourrait jouer sur ces questions en Méditerranée. Un participant s'est plaint de l'absence d'un accès à Internet ainsi que de la disposition des sièges dans la salle de travail.

CONCLUSION

57. La participation active et les contributions des participants ainsi que le feedback reçu des conférenciers ont permis de constater que les principaux objectifs de l'Atelier de travail étaient atteints. L'atelier a été considéré comme réussi aussi bien en termes de participation que de la haute qualité des exposés présentés. Les réponses contenues dans les Fiches d'évaluation permettent de confirmer ce constat. Sans doute, les observations et suggestions faites par les participants sont de nature à aider le REMPEC dans la planification de ses activités à venir.

ANNEX(E) I

LIST OF PARTICIPANTS

LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

METALLA Osman

Director, Maritime Transport Policies
Ministry of Public Works Transport and Telecommunications
S. S. Toptani Street
Tirana

Tel: +355 (4) 25 60 98
Fax: +355 (4) 25 70 28
E-mail: metalla_os@yahoo.com

XHAXHIU Shkelqim

Head, Maritime Transport Policies
Ministry of Public Works, Transport and Telecommunications
S. S. Toptani Street
Tirana

Tel: +355 (4) 25 60 98
Mobile: +355 68 205 58 04
Fax: +355 (4) 25 60 98
E-mail: shxhaxhiu@yahoo.com

ALGERIA / ALGERIE

AOUMER Mohamed

Garde-Cotes
Cite Hamza – No. 84
Atn el Turck - Oran

Tel: +213 (41) 44 13 68
Fax: +213 (41) 40 54 13

REZAL Abdelkrim

Directeur de la marine marchande
Ministère des transports
1, Chemin Ibn-Badis El Mouiz (ex Poirson)
El Biar
16000 Alger

Tel: +213 (21) 92 98 81
Fax: +213 (21) 92 60 96
E-mail: rezal@ministere-transport.gov.dz

BOSNIA & HERZEGOVINA / BOSNIE & HERZEGOVINE

BABIĆ Enisa

Head of Department for Air Traffic, Waterway and Pipeline Transport
Ministry of Communications and Transport
Trg BiH 1
71 000 Sarajevo

Tel: +387 (33) 254 381/380
Fax: +387 (33) 222 193/204 620
E-mail: e.babic@mkt.gov.ba

BOLOBAN Miralem

Captain
Federal Ministry of Transport and Communications
Braće Feića bb
Mostar

Tel: +387 (36) 755 215
+387 (36) 550 025
Fax: +387 (36) 550 024
+387 (36) 755 215
E-mail: capostro@cob.net.ba

CROATIA / CROATIE

GLAZAR Darko

Harbour Master
Harbour Master's Office Rijeka
Senjsko Pristaniste 3
51000 Rijeka

Tel: +385 (51) 214 113
Fax: +385 (51) 211 660
E-mail: darko.glazar@pomorstvo.hr

ZIGANTO Igor

Senior Adviser
Ministry of the Sea, Tourism, Transport and Development
Podcudvic 59
10000 Zagreb

Tel: +385 (1) 211 422
Fax: +385 (1) 211 660
E-mail: igor.ziganto@pomortsvo.hr

BILIC Martin

Senior Advisor
RCADR – Croatia
Vojarna Kneza Trpimira 4
21221 Divulje

Tel: +385 (21) 309 617
Fax: +385 (21) 309 644
E-mail: martin.bilic@rcadr.org

CROATIA / CROATIE (cont.)

BRITVIC Ranko

Director
RCADR – Croatia
Vojarna Kneza Trpimira 4
21221 Divulje

Tel: +385 (21) 309 617
Fax: +385 (21) 309 644
E-mail: ranko.britvic@rcadr.org

CYPRUS / CHYPRE

MATSIS Christos

Port Manager
Cyprus Ports Authority
20 Kiklaminon Street
3110 Limassol

Tel: +357 25 819 200
Fax: +357 25 575 597
E-mail: cmatsis@cpa.gov.cy

EGYPT / EGYPTE

ABOUELELA Abouelela Mahmoud

Head of Central Department of Maritime Affairs
Egyptian Authority for Maritime Safety
Bab Gomorok (1) – Ras El Tin
Alexandria

Tel: +20 (3) 487 4988
Fax: +20 (3) 487 5633
E-mail: aboelelam@yahoo.com

ISMAIL Mohamed Mahmoud

General Director
Egyptian Environment Affairs Agency (EEAA)
30 Misr-Helwan Agricultural Road
Maadi, Cairo

Tel: +20 (2) 525 64 91
Mobile: +20 12 79 43 524
Fax: +20 (2) 525 64 94
E-mail: mahmoud_s51@yahoo.com

FRANCE/FRANCE

DUFAU-RICHET Marie-Sophie

Secrétariat de la mer
16 Boulevard Raspail
75007 Paris

Tel: +33 (1) 5363 4153
Fax: +33 (1) 5363 4178
E-mail: marie-sophie.dufau-richet@pm.gouv.fr

GREECE / GRECE

PONTIKOPOULOS George

Lieutenant Jr. (T) H.C.G. Technical Equipment Department (i.o. Head)
Hellenic Ministry of Mercantile Marine
Marine Environment Protection Directorate
109 Ipsilantou Street
18532 Piraeus

Tel: +30 (210) 411 57 44/419 15 47
Fax: +30 (210) 422 04 41
E-mail: dpthap@yen.gr

ISRAEL / ISRAEL

GERSON Alexander

Principal Shipping Inspector
Administration of Shipping and Ports
Ministry of Transport
Itzhak Rabin Government Complex
15A Pal-Yam Str., Building B
P.O. Box 806
Haifa 31999

Tel: +972 (4) 863 21 46
Fax: +972 (4) 863 21 18
E-Mail: alexg@mot.gov.il

UTITZ Nimrod

Deputy Director of Marine Environment and Coastal Division
Ministry of the Environment
Itzhak Rabin Government Complex
15A Pal-Yam Str., Building B
P.O. Box 811
Haifa 31007

Tel: +972 (4) 863 35 00
Fax: +972 (4) 863 35 20
E-mail: nimrodu@sviva.gov.il

ITALY / ITALIE

CIASCA Angelo

Officer
Ministry for the Environment and Territory
Directorate General for Nature's Protection
Via Captain Bavastro, 174
00147 Rome

Tel: +39 (06) 57 22 80 03
Fax: +39 (06) 57 22 83 90
E-Mail: ciasca.angelo@minambiente.it
dpn-div6@minambiente.it

LATINISTA Nicola

Representative
Italian Coast Guard Headquarters
Viale dell'Arte 16
00144 Rome

Tel: +39 (06) 590 84 698
Fax: +39 (06) 590 84 981/4793
E-Mail: nicolalatinista@libero.it
cgcp3rep1@infrastrutturetrasporti.it

LEBANON / LIBAN

NAHLE Mohamad

National Co-ordination for Prevention of Pollution from Ships
Ministry of Public Works and Transport
Directorate General of Land and Maritime Transport
George Picot Street
Starco Building 3rd Floor
Beirut

Tel: +961 (3) 783 350
Fax: +961 (1) 372 767
E-mail: ministry@transportation.gov.lb

SEMAAN Raymond

Chief of Port Management
Ministry of Public Works and Transport
Directorate General of Land and Maritime Transport
George Picot Street
Starco Building 3rd Floor
Beirut

Tel: +961 (1) 372 764
Fax : +961 (1) 371 674
E-mail: ministry@transportation.gov.lb

GSP LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA / JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE

ESSA Ahmed Ramadan

Engineer/Researcher
Environment General Authority (EGA)
P.O. Box 83618
El-Gheran
Tripoli

Tel: +218 (91) 213 52 91
Fax: +218 (21) 462 58 46
E-mail: ahmed_s_issa@yahoo.com

MALTA/MALTE

BUGEJA David

Senior Manager, Deputy Harbour Master
Malta Maritime Authority
Maritime Trade Centre
Marsa HMR 12

Tel: +356 2291 4420
Fax: +356 2291 4429
E-mail: david.bugeja@mma.gov.mt

SCHEMBRI Charles

Executive Director of Ports
Malta Maritime Authority
Maritime Trade Centre
Marsa HMR 12

Tel: +356 21222 679
Fax: +356 21222 208
E-mail: charles.schembri@mma.gov.mt

MOROCCO / MAROC

ELAMRANI Sanae

Chef du service coopération internationale
Direction des ports et du domaine public maritime
Hay Nahda II, BP 5141, Ta Kadoum
Rabat

Tel: +212 (37) 75 39 45
Fax: +212 (37) 75 00 11
E-mail: s.elamrani@mtpnet.gov.ma

KEFFAOUI Khadija

Chef de service de la prévention de la pollution
Ministère de l'équipement et du transport
Direction de la marine marchande
Boulevard Félix Houphouët Boigny
20000 Casablanca

Tel: +212 (22) 43 46 19
Fax: +212 (22) 27 33 40
E-mail: keffaoui@yahoo.fr

MOROCCO / MAROC (cont.)

LEVY Jean-Francois

Chef du Projet de Jumelage Franco-Marocain
9, Rue Anatole France
94270 Le Kremlin Bicêtre (France)

Tel: +33 6 4960 6957
Mob: +33 6 855 32410
E-mail: jean-francois.levy@wanadoo.fr

MONTENEGRO / MONTENEGRO

RAJKOVIĆ Anka

Advisor for the Implementation of the International Acts
Maritime Safety Department
Maršala Tita br.7
Bar

Tel: +381 (85) 303 353/303 352
Fax: +381 (85) 303 353
E-mail: msd.intreg@cg.yu

RAKOČEVIĆ Krsto

Director of Maritime Safety Department
Maritime Safety Department
Maršala Tita br.7
Bar

Tel: +381 (85) 313 240
Fax: +381 (85) 313 274
E-mail: msd.director@cg.yu

SLOVENIA / SLOVENIE

BOŽIČ Zvezdan

Senior Adviser for C.P.
Administration for Civil Protection
Ferarraska ul 5/5
6000 Koper

Tel: +386 (5) 66 84 200
Fax: +386 (5) 66 84 322
E-mail: zvezdan.bozic@urszr.si

FANTULIN Davorin

Harbour Master
Slovenian Maritime Administration
Ukmarjev trg 2
6000 Koper

Tel: +386 (5) 66 32 100
Fax: +386 (5) 66 32 110
E-mail: davorin.fantulin@gov.si

SPAIN/ESPAGNE

BENEDICTO RODRIGO Antonio
Jefe Seguridad Maritima
Capitanía Maritima de Barcelona
Ctra. de Circunvalación Tramo VI, s/n
Recinto del Puerto
Edificio Torre, planta 9
08040 Barcelona

Tel: +34 (93) 223 5473
E-mail: abenedicto@fomento.es

CARRETERO Juan Carlos
Jefe de Departamento
Puertos del Estado
Avda. de Partenón, 10
28042 Madrid

Tel: +34 (91) 524 55 80
Fax: +34 (91) 524 5504
E-mail: juancc@puertos.es

CHICON RODRIGUEZ Miguel Felix
Chief MRCC Palma,
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Muelle Viejo, 1
Edificio CMM
07012 Palma de Mallorca

Tel: +34 (971) 728 322
Fax: +34 (971) 728 352
E-mail: palma@sasemar.es

LANDETA BILBAO Iñigo
Chief CCS Tarragona
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Edificio Port Control
Muelle Catalañá, s/n
Apdo. 816
43004 TARRAGONA

Tel: +34 (977) 21 62 03
Fax: +34 (977) 21 62 15
E-mail: tarragon@sasemar.es

MATA Francisco
Consejero Tecnico
CEPRECO
Dique Barrié de la Maza, s/n
15001 A Coruña

Tel: +34 (98) 1218230
Fax: +34 (98) 1218284
E-mail: francisco.mata@mpr.es

SPAIN/ESPAGNE (cont.)

MARTIN Itziar

Maritime Technician. Marine Pollution Department
General Directorate for Merchant Marine
C/Ruiz de Alarcon, 1
28017 Madrid

Tel: +34 (91) 597 9042
Fax: +34 (91) 597 9235
E-mail: imartin@fomento.es

MARTIN Javier

Deputy Director
Puertos del Estado
Avda. de Partenón, 10
28042 Madrid

Tel: +34 (91) 524 5562
Fax: +34 (91) 524 5506
E-mail: jmsd@puertos.es

MARTINEZ Pablo

Jefe Area Seguridad Maritima
Dirección General de la Marina Mercante
C/Ruiz de Alarcón, 1
28017 Madrid

Tel: +34 (91) 597 9285
Fax: +34 (91) 597 9287

NORES VALDES Joaquin

MRCC Operator
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Ctra. de Circunvalación Tramo VI, s/n
Recinto del Puerto
Edificio Torre, planta 9
08040 Barcelona

Tel: +34 (93) 234 733
Fax: +34 (93) 234 613
E-mail: barcelon@sasemar.es

RODRIGUEZ CARBONELL Sergio

Head of Marine Environmental Protection Division
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Ministry of Development
Fruela, 3
28011 Madrid

Tel: +34 (91) 755 9100
Fax: +34 (91) 755 9109
E-mail: lcc@sasemar.es

SPAIN/ESPAGNE (cont.)

RUIZ DE LOBERA Alfonso

Estudios y Relaciones Internacionales
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Ministry of Development
Fruela, 3
28011 Madrid

Tel: +34 (91) 755 9100
Fax: +34 (91) 755 9109
E-mail: interoper@sasemar.es

RUIZ GARCIA Marta

Researcher, Maritime Engineering Division
CEDEX
Antonio Lopez No. 81
Madrid

Tel: +34 (91) 655 531 035
E-mail: marta.ruiz@cedex.es

RUIZ – MATEO Antonio

Head, Maritime Engineering Division
CEDEX
Antonio Lopez No. 81
Madrid

Tel: +34 (91) 335 7670
Fax: +34 (91) 335 7622
E-mail: antonio.ruiz@cedex.es

TEIXIDO Sara

Head MRCC Palamos
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Edificio Capitanía Marítima
Planta 2, Puerto, s/n
17230 Palamós (Girona)

Tel: +34 (972) 600 711
Fax: +34 (972) 600 517
E-mail: palamos@sasemar.es

VALENCIA ALONSO Javier

Harbour Master Barcelona
Capitanía Marítima de Barcelona
Ctra. de Circunvalación Tramo VI, s/n
Recinto del Puerto
Edificio Torre, planta 9
08040 Barcelona

Tel: +34 (93) 223 5394
Fax: +34 (93) 223 4612
E-mail: fjvalencia@fomento.es

SPAIN/ESPAGNE (cont.)

VINAS AGIS Manuel

Jefe Departamento Seg. Y.M.A
Autoridad Portuaria Vilagarcia
Pasajeros
Vilagarcia

Tel: +34 (986) 565 910
Fax: +34 (986) 565 908
E-mail: mva@portoviloparcia.com

ZARAGOZA JUNYET Jaime

Chief CCS Barcelona
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Ctra. de Circunvalación Tramo VI, s/n
Recinto del Puerto
Edificio Torre, planta 9
08040 Barcelona

Tel: +34 (93) 223 4733
Fax: +34 (93) 223 4613
E-mail: barcelon@sasemar.es

TUNISIA / TUNISIE

BOUGUERRA Larbi

Sous-directeur Contrôle et Intervention
Agence de protection de l'environnement (MEDD)
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Centre Urbain Nord
Belvédère
B.P. 52
1002 Tunis

Tel: +216 (71) 231 600
Fax: +216 (71) 232 811
E-mail: Pol@anpe.nat.tn

OUNISSI Walid

Chef de service
Office de la marine marchande et des ports
La Goulette
Tunis

Tel: +216 (98) 408 315
Fax: +216 (71) 735 812
E-mail: walid.ounissi@voila.fr

TURKEY / TURQUIE

BEHRAM KURAN Banu

Chemical Engineer
Ministry of Environment and Forestry
General Directorate of Environmental Management Marine and Coastal Area
Sögütözü Caddesi No 14/E
Sögütözü - Ankara

Tel: +90 (312) 207 66 38
Fax: +90 (312) 207 54 54
E-mail: behrambanu@yahoo.com

BURAK Aykan

Maritime Transportation Management Engineer
Undersecretariat for Maritime Affairs
GMK Bulvarı No 128
Maltepe - Ankara

Tel: +90 (312) 232 3850 Ext: 2603
Fax: +90 (312) 231 3306
E-mail: burakaykan@denizcilik.gov.tr

SECRETARIAT / SECRETARIAT

**REGIONAL MARINE POLLUTION EMERGENCY RESPONSE CENTRE FOR THE
MEDITERRANEAN SEA (REMPEC)
CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA
POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

HEBERT Frederic

Director

PACE Jonathan

Programme Officer (Prevention)

ZERFA Joseph

SAFEMED Project Officer (Maritime Safety)

BEN MOSBAH Souhaïel

SAFEMED Project Officer (Accounting and Administration)

SAMMUT André

Administrative Assistant

REMPEC

Manoel Island

Gzira GZR 03

MALTA

Tel: +356 21 33 72 96/7/8

Fax: +356 21 33 99 51

E-mail: rempec@rempec.org

ANNEXE II

ATELIER REGIONAL SUR LES LIEUX DE REFUGE

Barcelone, Espagne, 28 - 30 Novembre 2006

PROGRAMME

1^{ere} journée	28 Novembre 2006	
09.00 – 09.30	Inscription des participants	
09.30 – 09.40	Ouverture de l'atelier	M. Frédéric Hébert Directeur, REMPEC
09.40 – 09.50	Allocution de bienvenue	M. Felipe Martinez Martinez, Director General de la Marina Mercante, Espagne
09.50 – 10.00	Introduction à l'atelier : objectifs/organisation	M. Jonathan Pace REMPEC
10.00 – 10.30	<i>Pause-café</i>	
10.30 – 11.15	Les actions du projet SAFEMED en matière de lieux de refuge	Capt. Joseph Zerafa REMPEC
11.15 – 12.15	Lieux de refuge : le cadre communautaire	M. Urban Hallberg EC – DG TREN
12.15 – 12.30	Questions et débat	
12.30 – 14.00	<i>Déjeuner</i>	
14.00 – 14.45	Lieux de refuge – L'approche de l'OMI	Capt. Gurpreet Singhota IMO
14.45 – 15.30	L'admission d'un navire en détresse dans un lieu de refuge : une pratique ancienne	Dr. Detlef Nielsen Consultant
15.30 – 16.00	<i>Pause-café</i>	
16.00 – 16.45	Lieux de refuge : évaluation opérationnelle de l'implémentation de l'a. 20 de la Directive sur la surveillance du trafic maritime par les Etats-membres	M. James Wood EMSA
16.45 – 17.00	Questions et débat	

2^e journée	29 Novembre 2006	
09.00 – 09.45	Lieux de refuge, le plan national chypriote	M. Ioannis Efstratiou Chypre – Department of Merchant Shipping
09.45 – 10.30	Application par la France de la procédure d'accueil des navires en difficulté dans un lieu de refuge	M. Michel Babkine, Secrétariat Général de la Mer, France
10.30 – 11.00	<i>Pause-café</i>	
11.00 – 11.45	Organisation des lieux de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance	M. Luis Melguizo Gutiérrez Dirección General de la Marina Mercante, Espagne
11.45 – 12.30	Le système britannique des zones de refuge	M. Robin Middleton – Secretary of State Representative (SOSREP) – MCA, R.U.
12.30 – 14.00	<i>Déjeuner</i>	
14.00 – 15.00	Lieux de refuge: le point de vue des sauveteurs	Mike Lacey International Salvage Union
15.00 – 15.30	<i>Pause-café</i>	
15.30 – 16.30	Lieux de refuge : aspects opérationnels	Jesus Uribe SASEMAR, Spain
16.30 – 17.00	Questions et débat	

3e jour	30 Novembre 2006	
09.00 – 09.45	Le régime international de responsabilité et d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures : répercussions possibles sur les lieux de refuge	M. Måns Jacobsson FIPOL
09.45 – 10.45	Présentation du travail effectué sur les lignes directrices et procédures destinées à être utilisées par les Etats côtiers méditerranéens pour faciliter la prise de décision en matière de choix du lieu de refuge pour les navires ayant besoin d'assistance.	Dr. Detlef Nielsen Consultant
10.45 – 11.15	<i>Pause-café</i>	
11.15 – 12.30	Questions et débat	M. Urban Hallberg modérateur
12.30 – 12.45	Remarques de clôture	M. Frédéric Hébert Directeur, REMPEC
12.45 – 15.30	Commémorations, organisées par la Direction Générale des côtes du Ministère Espagnol de l'environnement, à l'occasion du 30 ^e anniversaire de la convention de Barcelone	.
15.30	Clôture	

ANNEX(E) III

LIST OF SPEAKERS

Liste des Conférenciers

HALLBERG Urban

National Expert
DG Energy and Transport
European Commission (EC)
Rue de Mot 28
Brussels
BELGIUM

Tel: +32 2 29 98 857
Fax: -
E-mail: urban.hallberg@ec.europa.eu

SINGHOTA Gurpreet

Senior Technical Officer
Operational Safety Section
Maritime Safety Division
International Maritime Organisation (IMO)
4 Albert Embankment
London SE1 7SR
UNITED KINGDOM

Tel: +44 207 587 3161 (Direct)
Fax: +44 207 587 3210
E-mail: GSINGHOTA@imo.org

NIELSEN Detlef

Consultant
Gleiwitzer Kehre 4
22850 Norderstedt
GERMANY

Tel: +49 40 3085 4852
Fax: +49 2561 959 178 238
E-mail: detlef.nielsen@arcor.de

WOOD James

Assistant to the Director
Bureau of the Executive Director
European Maritime Safety Agency (EMSA)
Av. Dom João II, Lote 1.06.2.5
1998-001 Lisbon
PORTUGAL

Tel: +351 21 1209 220
Mobile: +351 21 1209 212
E-mail: James.WOOD@emsa.eu.int

MIDDLETON Robin

Secretary of State's Representative (SOSREP)
Maritime Salvage and Intervention
Maritime and Coastguard Agency
Directorate of Maritime Operations
Bay 1/14, Spring Place
105 Commercial Road
Southampton, SO15 1EG
UNITED KINGDOM

Tel: +44 7713 500 124
Fax: +44 1794 367 471
E-mail: robin.middleton@mcga.gov.uk

BABKINE Michel

Chef de l'Organisation d'Etudes et de Coordination pour la Recherche
et le Sauvetage en Mer (SECMAR)
Secrétariat Général de la Mer
16 boulevard Raspail
75007 Paris
FRANCE

Tel: +33 (1) 5363 41 59
Fax: +33 (1) 5363 41 78
E-mail: michel.babkine@pm.gouv.fr

MELGUIZO GUTIERREZ Luis

Adjoint Director (Subdirector General Adjunto)
General Directorate for Merchant Marine
C/Ruiz de Alarcón, 1
28017 Madrid
SPAIN

Tel: +34 91 597 9289
Fax: +34 91 597 9235
E-mail: lmelguizo@fomento.es

EFSTRATIOU Ioannis

Marine Surveyor A
Department of Merchant Shipping
Ministry of Communications & Works
Killinis Street
CY-4007, Lemesos
Republic of Cyprus

Tel: +357 25 848100
Fax: +357 25 848200
E-mail: jefstratiou@dms.mcw.gov.cy

LACEY Mike

Secretary General
International Salvage Union (ISU)
115 Houndsditch
London EC3A 7BR
UNITED KINGDOM

Tel: +44 20 7645 91 04
Fax: +44 20 7929 02 13
E-mail: isu@marine-salvage.com

URIBE ECHABURU Jesus Maria

Director for Operations
Spanish Maritime Safety Agency (SASEMAR)
Fruela, 3
28011 Madrid
SPAIN

Tel: +34 91 7559100
Fax: +34 91 7559109
E-mail: diroper@sasemar.es

JACOBSSON Mans

International Oil Pollution Compensation Funds (IOPC Funds)
Portland House
Bressenden Place
London SW1E 5PN
UNITED KINGDOM

Tel: +44 20 7592 7101
Fax: +44 20 7592 7111
E-mail: mans_jacobsson@iopcfund.org

ANNEXE IV

ATELIER REGIONAL SUR LES LIEUX DE REFUGE

Barcelone, Espagne, 28 - 30 Novembre 2006

ENQUÊTE DE SATISFACTION

1. L'atelier a-t-il répondu à vos attentes ?

Oui et au-delà des attentes

Conforme aux attentes

En dessous des attentes

2. De façon générale, qu'avez-vous pensé du contenu et de la qualité des présentations ?

Excellent Très bien

Bien Pas assez bien

3. Cet atelier vous a-t-il permis d'accroître vos connaissances ?

Beaucoup

Un peu

Pas assez

4. Les connaissances acquises pendant l'atelier vous seront-elles utiles à l'avenir ?

Beaucoup

Assez

Non

5. Pensez-vous que la durée de l'atelier et des présentations était bonne ?

La durée était bonne

Trop longue

Pas assez longue

6. Avez-vous eu suffisamment de temps pour les questions ?

Oui

Non

7. A votre avis, l'atelier aurait-il du couvrir d'autres sujets ?

8. Pensez-vous que rencontrer des collègues d'autres administrations maritimes était utile ?

Oui

Non

9. De façon générale, êtes-vous satisfaits par l'atelier ?

Très satisfait

Satisfait

Pas satisfait

10. D'autres commentaires ? _____

ANNEXE V

ATELIER REGIONAL SUR LES LIEUX DE REFUGE

Barcelone, Espagne, 28 - 30 Novembre 2006

**RESULTATS DE L'ENQUÊTE DE
SATISFACTION**

1. L'atelier a-t-il répondu à vos attentes ?

Oui et au-delà des attentes	27%
Conforme aux attentes	73%
En dessous des attentes	-

2. De façon générale, qu'avez-vous pensé du contenu et de la qualité des présentations ?

Excellent	58%
Très bien	24%
Bien	18%
Pas assez bien	-

3. Cet atelier vous a-t-il permis d'accroître vos connaissances ?

Beaucoup	61%
Un peu	39%
Pas assez	-

4. Les connaissances acquises pendant l'atelier vous seront-elles utiles à l'avenir ?

Beaucoup	61%
Assez	39%
Non	-

5. Pensez-vous que la durée de l'atelier et des présentations était bonne ?

La durée était bonne	88%
Trop longue	3%
Pas assez longue	9%

6. Avez-vous eu suffisamment de temps pour les questions ?

Oui	100%
Non	-

7. A votre avis, l'atelier aurait-il du couvrir d'autres sujets ?

18 commentaires reçus.

8. Pensez-vous que rencontrer des collègues d'autres administrations maritimes était utile ?

Oui	97%
Non	3%

9. De façon générale, êtes-vous satisfaits par l'atelier ?

Très satisfait	64%
Satisfait	3%
Pas satisfait	-

10. D'autres commentaires

18 commentaires reçus.